

ALLÈGEMENTS DES CHARGES SOCIALES : COMPRENDRE LE DÉBAT EN COURS

Le débat sur les allègements de charges oppose pour une large part ceux qui privilégient l'emploi immédiat des personnes les plus exposées au chômage et ceux qui veulent restaurer la compétitivité de nos entreprises. [Cette synthèse](#) donne des clés pour comprendre les principaux arguments de cette controverse.

Les allègements sur les bas salaires tentent de réduire le chômage non qualifié

Depuis plus de 20 ans, la France privilégie les exonérations de charges sur les bas salaires, pour tenter de réduire le chômage des personnes peu qualifiées. C'est la mesure la plus intuitive mais elle joue à court terme, et son efficacité reste très discutée. Certes, elle permet en principe de créer rapidement des emplois peu qualifiés et peu rémunérés. Mais la réduction du chômage se fait alors au détriment des gains de productivité et donc de la capacité à créer des emplois futurs. Elle se fait également au détriment de la formation et de la qualification des actifs, puisque toute progression salariale coûte très chère à l'employeur (phénomène dit des « trappes à bas salaires »). Enfin, comme le coût du travail n'est pas le seul frein à l'embauche d'une personne non qualifiée, un allègement de charges ne suscite pas automatiquement son embauche : encore faut-il que les entreprises estiment qu'elles vont avoir assez de commandes à honorer pour devoir recruter. C'est la raison pour laquelle les mesures de ce type n'ont pas toujours eu des effets significatifs en France et quasiment jamais à l'étranger.

Les allègements sur les salaires intermédiaires sont au service de la compétitivité

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a relancé le débat sur le ciblage des exonérations, en s'exprimant en faveur d'allègements sur les salaires intermédiaires, c'est-à-dire entre 2,5 et 3 fois le Smic. Sans renoncer aux politiques de l'emploi actuelles, il semble en effet nécessaire de réfléchir aux moyens de soutenir à long terme notre compétitivité extérieure, ce qui plaide pour relever jusqu'à 3 voire 3,5 Smic le plafond des exonérations. Elles bénéficient alors aux secteurs qui emploient des salariés qualifiés, exposés à la concurrence internationale, assurant plus d'activité et à terme plus d'emploi, de tous niveaux de qualification, tout en améliorant notre balance commerciale et en stimulant la croissance. En outre, la création d'emplois qualifiés induit d'autres emplois dans le reste de l'économie : l'embauche d'ingénieurs sur un territoire suscite des emplois dans les services de proximité, quand l'inverse n'est pas vrai. Dans tous les cas de figure, il faut s'assurer que ces allègements ne sont pas trop vite dissipés par l'inflation salariale.

La fiscalité totale sur le travail reste élevée en France

Il est certain que le niveau de taxation du travail est aujourd'hui sous-optimal en France. La part de financement de la protection sociale assumée par les employeurs y est beaucoup plus élevée qu'ailleurs. Les charges patronales représentent 13,3 % du PIB en France, contre 6,6 % en Allemagne et 7,5 % dans l'UE. À salaire brut égal, un ingénieur français coûte à son employeur 20 % à 30 % plus cher qu'un ingénieur allemand, une situation paradoxale quand on sait combien notre économie a besoin d'emplois nouveaux tandis que certaines nuisances (tabac, carbone, émissions polluantes...) restent relativement peu taxées au regard de leur coût pour la collectivité.

A propos de

La Fabrique de l'industrie

Laboratoire d'idées,
La Fabrique de l'industrie est un lieu de réflexion et de débat sur les enjeux de l'industrie et ses liens avec la société. Elle est co-présidée par Louis Gallois et Pierre-André de Chalendar.

Plus d'informations sur :
<http://www.la-fabrique.fr>

Contact presse :
Elisa Ohnheiser
elisa.ohnheiser@la-fabrique.fr
01 56 81 04 26

Retrouvez-nous sur :



[LIRE LA SYNTHÈSE](#)

